

Refaire l'armée française d'Afrique

Autor(en): **Revol, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **101 (1956)**

Heft 8

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-342754>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction : Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur-Adjoint : Lt-colonel Georges Rapp

Administration : Lt-colonel Ernest Buetiger

Editeurs et expédition : Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 33, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II. 5209)

Annonces : Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT : Suisse : 1 an Fr. 12.— ; 6 mois Fr. 7.— ; 3 mois Fr. 4.—
Etranger : 1 an Fr. 15.— ; 6 mois Fr. 8.— ; 3 mois Fr. 4.50
Prix du numéro : Fr. 1.50

Refaire l'Armée française d'Afrique

Tout d'abord, un rappel classique en manière d'exorde.

Parmi les nombreuses causes ayant amené la dislocation de l'empire romain : carence d'autorité gouvernementale (c'est par la tête que pourrit le poisson, dit un proverbe chinois) ; régime étouffant de fonctionnarisme bureaucratique ; question religieuse, quand le christianisme, avant qu'il s'incorporât à l'Etat, apparaissait à la façon d'un communisme destructeur de l'ordre établi ; etc. ; l'une des plus décisives fut, sans conteste, les transformations de l'armée, montrant ainsi le rôle prépondérant de la force dans le destin des sociétés humaines.

L'armée de la République avait conquis le monde ; celle de l'Empire ne songeait qu'à le défendre, en sorte qu'après avoir représenté l'élite de la nation, elle en devenait le rebut. Force morale et patriotisme, bases indispensables de la valeur d'une armée, concourent à assurer le chiffre de ses effectifs, l'excellence de ses cadres, l'efficacité de ses moyens. Or, le service militaire rebutant de plus en plus le peuple romain, l'armée subit une double crise de qualité et de quantité à

laquelle on s'efforça de remédier par l'emploi de Barbares, Gaulois, Francs, Burgondes, Wisigoths ou Vandales. Entrés au service en qualité de fédérés, ils servirent loyalement l'Empire. Bientôt, se tournant contre lui, ils cherchèrent à s'affranchir. L'Etat renonçant à toute politique de résistance aboutit à des concessions, avec les inconvénients et les risques que l'aventure comporte. La catastrophe du V^e siècle en fut le résultat fatal et la conséquence logique.

Puisse cette brève évocation nous mettre à l'abri d'un optimisme béat, toujours prélude à de cruelles déceptions. Aussi bien, parce que jamais l'Histoire ne se répète, sachons éviter « le pessimisme sceptique et chagrin, le pessimisme déprimant et démoralisant » que notre vénéré président de la République dénonçait récemment à Rouen, face au bûcher de Jeanne d'Arc...

* * *

Entrons maintenant dans le vif du sujet marqué au titre de cet article.

L'usage est à peu près constant : après chaque conflit armé, les institutions militaires sont remises en chantier. Elles doivent subir une double adaptation, aux situations internationales issues des traités de paix, à l'emploi des armes nouvelles créées sous l'empire des nécessités de la guerre. Seule, ce qu'on peut en appeler la rançon, la victoire risque de figer les armées dans les formes et les usages d'un passé devenu désuet, ce que les échecs du conflit suivant ne manquent pas de confirmer. Cela advint à l'armée française à la suite de la première guerre mondiale : organisme strictement défensif, elle n'était pas en mesure d'appuyer une diplomatie de soutien des Etats récemment formés ; le char de combat ayant contribué au succès final, la doctrine de son emploi resta immuable.

Sa situation, toute différente à la fin de la seconde guerre mondiale, imposait, autant dire, de partir de zéro. On prit alors modèle sur l'Amérique, devenue l'allié le plus dynamique de la coalition ; on se plia à ses diverses intentions ; on adopta

sans y regarder de près le dispositif stratégique qui devait donner la sécurité à l'ensemble de l'Occident. Non seulement l'armée française s'habilla comme l'armée américaine, mais encore les cervelles de ses états-majors se moulerent sur celles de leurs camarades américains. Tout fut mis en œuvre au service de l'O.T.A.N. et les quelques divisions organisées à grands frais, en dépit d'une pénurie financière catastrophique, à l'imitation des unités de la riche Amérique, s'apprêtèrent à contenir sur le Rhin une invasion qu'à défaut de pouvoir imputer à l'Allemagne, on attribuait désormais à une Russie soviétique rendue par la victoire aussi impérialiste que celle des tzars.

Il y avait bien la guerre d'Indochine pour montrer qu'une armée organisée afin d'agir dans la plaine d'Europe ne suffisait pas à la France. Mais on parvint longtemps à soutenir cette guerre lointaine par des ressources accessoires, par des résidus puisés çà et là dans les territoires d'outre-mer. La lutte se prolongeant, on préféra y renoncer quand on se trouva acculé à l'obligation de recourir aux troupes de la métropole, ce que les gouvernants du moment appelaient « envoyer le contingent en Indochine », voulant par là faire accepter à la fois par l'adversaire et par le pays la renonciation à laquelle ils étaient décidés.

Vinrent ensuite les événements d'Afrique du Nord. Si l'on céda assez vite aux revendications des protectorats, Tunisie et Maroc, au risque de les voir promptement retomber dans l'anarchie dont la puissance protectrice les a sortis, il n'en va plus de même avec l'Algérie considérée depuis plus d'un siècle comme partie intégrante de la France. La résistance s'impose ; il faut vaincre la révolte actuelle, comme ont d'ailleurs été brisées toutes celles dont la communauté des intérêts franco-algériens est tissée.

Vaincre avec quelles troupes ? Tout le potentiel militaire était orienté vers les formations de l'O.T.A.N. mises à la disposition du S.H.A.P.E. ; c'est donc à celles-ci que l'on dut faire appel. On s'aperçut alors — que ne l'avait-on prévu

à l'avance !¹ — qu'envoyer des divisions blindées ou motorisées, organisées en vue de la « grande guerre », contre un adversaire et dans un pays où la « petite guerre » d'embuscades et de coups de main reste seule possible, est un véritable non-sens. On dut se résoudre à « casser » des unités qui avaient exigé pour leur mise sur pied et leur entraînement tant d'argent et de si précieux efforts. Le besoin d'une armée d'Afrique était manifeste. C'est ce que l'on a appelé la « reconversion » de l'armée. Sous ce néologisme, l'erreur commise, une sorte d'apathie intellectuelle, réussit mal à être dissimulée.

* * *

Que représentait cette belle armée d'Afrique dont les prouesses ont jalonné, pour l'ennobrir, l'histoire guerrière de la France contemporaine ?

A l'image des armées d'alors, le corps expéditionnaire de 1830, fort de 37 000 hommes, comportait une majorité de fantassins auxquels on avait adjoint un parc d'artillerie de siège de 83 pièces, destiné à assurer la prise d'Alger, premier et sans doute unique objectif de l'expédition. Sa préparation logistique peut passer pour un modèle d'opération combinée. Les troupes, choisies parmi les régiments stationnés dans le Midi de la France, avaient été, avant l'embarquement, entraînées à des exercices de combat ne différant guère des règlements en usage pour la guerre d'Europe.

Sitôt Alger prise, une longue période s'ouvrit, fertile en hésitations et tâtonnements. La surprise était complète du genre de guerre que l'on devait faire, après s'être enfin décidé à rester et à conquérir les territoires désignés en 1839 seulement sous le nom d'*Algérie*. Je me borne à rappeler les discussions auxquelles on se livra à propos de l'utilisation des indigènes,

¹ Déjà, en 1840, Bugeaud écrivait à Paris : «...Il est en quelque sorte honteux de traîner un gros matériel de guerre et des machines de jet contre un ennemi qui en est dépourvu. Il y a une meilleure raison : point de chemins pour la conduire (*sic*). Si vous voulez mal faire la guerre en Afrique, il faut y traîner beaucoup d'artillerie. »

des qualités à exiger pour les cadres et les unités de l'armée d'Afrique, des principes tactiques qu'il y avait lieu d'employer.

A peine installés à Alger, on songea à recruter des gens du pays. Ce fut bientôt un véritable engouement. On y voyait la perspective d'un prochain retour dans la métropole pour la majeure partie des troupes françaises et ceux que l'on incorporerait, disait-on, ce serait autant de combattants éventuels dont on priverait les tribus insoumises. Turcs, Coulonghis, ouvriers des villes et des campagnes, Arabes ou Kabyles s'offraient à l'envi. Parmi ces derniers, ceux du Djurjura, les Zouaoua, soldats par goût, formèrent le corps des zouaves (1^{er} octobre 1830). Il eut plus tard la bonne fortune d'avoir à sa tête La Moricière ; mais quand Saint-Arnaud les qualifiait de « premiers soldats du monde », leur recrutement était devenu exclusivement français. A ces zouaves s'ajoutèrent tirailleurs indigènes, chasseurs d'Afrique et spahis, sans parler de la légion étrangère dont la création date de 1831 et qui donnera à l'armée d'Afrique l'une de ses plus originales caractéristiques. Fait au début sans discernement, le recrutement indigène procura maints déboires ; les désertions étaient nombreuses ; l'ignorance des mœurs du pays provoquait entre incorporés et cadres français une certaine incompréhension à laquelle la création des bureaux arabes vint remédier. Néanmoins, après la prise de Constantine (1837) un courant d'hostilité marqué contre les indigènes groupés en unités régulières, les relégua dans de simples contingents auxiliaires, formations irrégulières organisées d'après les usages traditionnels et les aptitudes des populations. Nommé gouverneur général de l'Algérie en 1841, Bugeaud rétablit la tendance initiale et le nombre des formations indigènes s'accrût progressivement, sans que pour cela les effectifs métropolitains cessassent de monter : 83 000 hommes en 1842, 90 000 en 1844, 108 000 en 1846, au plus fort de la lutte contre Abd-el-Kader. C'était le tiers de l'armée française à cette époque.

Cette armée d'Afrique, pour être à même de remplir sa mission, exigeait de la part de la troupe et des cadres des

qualités particulières. Dans un pays insalubre, sous un climat différent de celui régnant au nord de la Méditerranée, il fallait des hommes vigoureux, trempés au moral et au physique, les autres ne résistant pas à l'épreuve et mourant à la tâche après avoir encombré les hôpitaux. « L'humanité, l'économie, le bon jugement pour la guerre, commandait de n'envoyer en Afrique que des hommes de choix. » (Bugeaud.) En ce qui concerne les cadres, Trézel écrivait en 1835 : « Il faut absolument débarrasser l'armée d'une foule de vieux officiers qui ne veulent plus qu'attendre le plus doucement possible leurs trente années de service. Il nous faut ici des hommes d'une trempe ferme pour maintenir le soldat devant les têtes coupées et les corps tronçonnés par le yatagan. » Bugeaud demandait des chefs ayant « une activité de corps et d'esprit infatigable ». Et il ajoutait : « J'apprécie à tel point ceux qui ont les qualités nécessaires, que je leur passe souvent des incartades qui me forceraient à me priver de leurs services s'ils n'étaient pas indispensables. J'en ai qui ont très mauvais caractère, qui se formalisent de tout, murmurent de tout, et cependant je ne vous en ai rien dit [au ministre de la guerre], parce qu'ils sont vigoureux et intelligents et qu'on ne peut pas faire la guerre d'Afrique sans cela. »

Troisièmement, la manière de faire la guerre. « La guerre d'Afrique, écrivait le maréchal Valée, un artilleur qui s'était distingué par la prise de Constantine ; la guerre d'Afrique, quoique en apparence d'une nature qui diffère de celle de la guerre que nous avons faite en Europe, n'a pas d'autres principes. Si les grands mouvements d'armée sont rares contre les Arabes, il n'en faut pas moins suivre dans les opérations de tactique les règles qui ont assuré les succès de nos armées en Europe. » De son côté, Soult, ministre de la guerre, estimait : « La guerre contre les Arabes ne peut être conduite comme elle le serait en Europe. » A quoi Bugeaud, renchérissant, faisait écho par « un aperçu de la multitude de détails, de précautions, de prévisions qu'exige cette guerre, que beaucoup de militaires de France traitent avec légèreté, parce qu'on n'y rencontre

pas de grosses batailles ». — « Plût au ciel, ajoutait-il, que nous eussions à en livrer ! Ce serait bien plus tôt fini, et nous n'aurions pas à exténuer nos troupes, comme nous le faisons, par des marches et contre-marches que les intempéries et souvent les privations viennent aggraver. Sous ces derniers rapports, je ne crois pas qu'aucune armée ait jamais plus mérité du pays. De grands combats, des batailles, seraient considérés par elle comme une récompense à ses travaux. »

Alors tandis qu'avant lui le corps expéditionnaire s'était éparpillé en une foule de petits postes fixes et de faibles colonnes mobiles, tant celles-ci que ceux-là se trouvant à la merci d'un quelconque rassemblement de forces adverses, Bugeaud réagit ; il réduit le nombre des uns et des autres, instaure la méthode qu'adopteront les grands coloniaux de notre temps, un Galliéni, un Lyautey, « éviter les catastrophes de détail ». Son système : dominer le pays par un nombre limité de postes convenablement répartis, chacun d'eux ayant une garnison capable de fournir une colonne de toutes armes. L'effectif et la composition de la colonne mobile variaient avec la topographie du pays, la situation politique et militaire, les distances à parcourir. L'effectif moyen était d'environ 6000 hommes et comprenait surtout de l'infanterie. Devant un adversaire dont la mobilité est la qualité essentielle, devenir soi-même plus mobile et indispensable. « Il faut, disait Bugeaud, des mulets et des chameaux pour porter les sacs de l'infanterie, et, s'il se peut, des mulets pour porter 400 ou 500 hommes d'infanterie que l'on détache de la colonne principale avec la cavalerie au moment opportun. »

C'est encore de ce système que s'inspire le « quadrillage » actuellement appliqué dans la pacification de l'Algérie : répartition de postes beaucoup plus étendue qu'au siècle dernier par suite du très grand nombre de points à couvrir ; rendue d'ailleurs possible par les moyens modernes de déplacement, d'observation et de combat dont dispose aujourd'hui le commandement.

L'organisateur d'une véritable armée d'Afrique fut un

Grenoblois, le maréchal Randon, sous le second Empire. Nommé gouverneur général de l'Algérie au lendemain du 2 décembre 1851, il eut comme premier soin celui de donner une solide organisation à son armée pour le cas où, éventuellement coupée de la métropole, elle devrait suffire à sa propre défense. Son principal moyen : assurer la permanence des troupes. Jusqu'alors, on avait procédé par relèves successives des régiments français ; après avoir séjourné un certain temps en Afrique, ils étaient rapatriés et remplacés par de nouveaux régiments. « L'expérience a prouvé, écrivait Randon, qu'entre les corps acclimatés résidant en permanence en Algérie et ceux qui arrivent de France, la proportion des hommes disponibles est énorme en faveur des premiers. Du séjour permanent en Afrique, il résulte encore, pour les officiers comme pour les soldats, une connaissance intime du pays, une habitude des hommes et des choses qui donnent à chacun une confiance et une force qui ne peuvent exister dans les corps qui ne se trouvent pas dans les mêmes conditions. »

Il voulait encore augmenter l'effectif de ses troupes et trouva dans ce sens un appui substantiel dans son ministre qui était alors un vieil Africain, Saint-Arnaud. Il créa un train des équipages algérien comprenant un convoi de chameaux ; répartit la cavalerie, jusqu'alors maintenue dans les garnisons de la côte, dans l'intérieur du pays ; procéda à une réorganisation des spahis qu'il fractionna en *smalas*, chacune vivant en famille sur une terre domaniale ; monta de toutes pièces une défense des côtes ; augmenta les approvisionnements dans les divers magasins, artillerie, intendance ou santé ; songea même à utiliser les ressources existantes pour la fabrication sur place de munitions et de matériel.

Ainsi parvint-il non seulement à pacifier l'Algérie par la suppression de toute insurrection générale, mais encore à fournir d'importants contingents aux guerres entreprises par Napoléon III, Crimée, Italie, Mexique, campagne de 1870. A chacune de ces expéditions, l'armée d'Afrique prenait part avec des formations organiques ne dépassant guère le régi-

ment. Les indigènes y figuraient en grand nombre ; ils se couvrirent de gloire et s'acquirent la réputation que nul n'ignore. C'est en Crimée que pour la première fois, les tirailleurs, les *turcos* allaient combattre hors de l'Algérie. On leur avait déclaré qu'ils « marchaient au secours de l'empire ottoman ». Jusque-là, Napoléon III s'inquiétait de voir que la défense de l'Algérie immobilisait des unités pouvant faire défaut en Europe. La campagne d'Orient lui montra la situation sous un jour tout différent.

En sorte que si l'on envisage l'armée d'Afrique dans ses rapports de dépendance avec l'armée de la métropole, on distingue trois phases : pour les gouvernements de Louis-Philippe, l'armée d'Afrique représente une charge, une servitude ; Randon la rend autonome, capable de se suffire ; avec Napoléon III, elle devient un renfort, un appoint des forces métropolitaines, ce qu'elle est demeurée depuis lors.

La réorganisation militaire consécutive à la défaite de 1870 fit de l'Algérie une région territoriale de corps d'armée (la 19^e) à laquelle on appliqua progressivement pour les indigènes les institutions en vigueur dans la métropole. Les protectorats, Tunisie et Maroc, apportèrent une contribution loin d'être négligeable par des procédés tenant compte à la fois des besoins de la métropole et du maintien de leur souveraineté théorique. Au point de vue organique, ce qu'il convient de relever, c'est que l'armée d'Afrique figurera désormais sur les champs de bataille non plus par des formations régimentaires incorporées dans les grandes unités métropolitaines, mais par des divisions entièrement distinctes, algériennes, tunisiennes ou marocaines.

Elles se comporteront de façon fort honorable au cours de la première guerre mondiale tant sur le front français que sur le front d'Orient. Leur participation à la seconde guerre mondiale aura été particulièrement remarquable à la suite du débarquement allié de 1942 en Afrique du Nord pendant les campagnes de Tunisie et surtout d'Italie. Dans cette dernière, avec le corps expéditionnaire placé sous les ordres du

général Juin, l'armée d'Afrique, lançant, si j'ose dire, son chant du cygne, parvint à se hausser du domaine tactique où on l'avait jusque-là confinée, sur le plan supérieur de la stratégie. Son action libératrice se poursuivit après le débarquement en Provence ; elle fut ainsi le meilleur représentant de la France dans la « capitulation sans conditions » dictée par les Alliés à l'Allemagne nazie.

Il ne paraît pas superflu, ne serait-ce qu'à titre indicatif pour l'avenir, de fournir quelques précisions sur la constitution de cette armée réorganisée après la campagne de Tunisie sur le type américain, pourvue d'armes et de matériel modernes ¹

Une mobilisation très étendue lui fournit les effectifs strictement nécessaires. Les classes algériennes musulmanes répondirent fidèlement à l'appel ; volontaires tunisiens et marocains affluèrent ; le poids le plus lourd pesa néanmoins sur les Français d'Afrique du Nord : vingt classes furent mobilisées afin de pallier à la pénurie inquiétante de cadres

¹ D'après l'excellent ouvrage du colonel Goutard sur *Le Corps expéditionnaire français en Italie*. (Charles Lavauzelle, édit.)

Initialement, le corps expéditionnaire français destiné au théâtre européen comprenait :

- la 2^e division d'infanterie marocaine,
- la 3^e division d'infanterie algérienne,
- 2 groupes de tabors marocains,
- des éléments de réserve générale,
- les formations de la Base 901 et des services.

Tout à côté se trouvaient :

- la 4^e division marocaine de montagne, destinée à rejoindre ultérieurement le corps expéditionnaire ;
- le reliquat des groupes de tabors marocains, également prévu pour l'Italie ;
- la 9^e division d'infanterie coloniale qui participera au débarquement de l'île d'Elbe ;
- la 1^{re} division blindée, elle prendra part au débarquement de Provence ;
- la Base secondaire 901-1 et des services.

Un deuxième échelon de divisions était en voie de formation :

- 1^{re} division française libre (général Brosset) reconstituée en éléments fournis par l'Afrique du Nord ; elle figurera en Italie sous le nom de 1^{re} division motorisée d'infanterie ;
- 7^e et 8^e divisions d'infanterie algéro-tunisienne ; elles seront d'une existence éphémère : trouver des renforts à envoyer aux troupes en opérations fut pour les premiers bureaux des états-majors un problème obsédant ;
- enfin, la 2^e division blindée qui se formait au Maroc et « devait écrire en France, en 1944, sous le commandement du général Leclerc, les prestigieuses pages d'histoire que l'on connaît ».

et de spécialistes ; plus un personnel féminin. De nombreux Français de la métropole vinrent se joindre, évadés par les Pyrénées. A une grande majorité d'officiers de carrière, s'ajoutaient des officiers de réserve presque tous volontaires parmi lesquels nombre d'instituteurs d'Afrique du Nord, bons connaisseurs de l'âme musulmane. L'ensemble, troupes et cadres, formait une élite, aussi ardente qu'expérimentée. Une période d'entraînement de quatre à cinq mois, sous la direction du général Juin dans les camps d'Oranie allait faire, des divisions ainsi formées, un remarquable instrument de combat.

* * *

L'insurrection actuelle, si elle s'apparente aux précédentes en ce qu'elle sévit plus intense dans les régions toujours sensibles à l'excitation populaire, Aurès, Kabylies, confins algéromarocains, s'en distingue par des caractéristiques qui lui sont propres. Elle s'étend à l'ensemble du territoire algérien, mais n'y règne guère qu'à l'état sporadique : pas de grand mouvement d'ensemble analogue à celui créé jadis par Abd-el-Kader ; point de tribus — autant que persiste en Algérie le caractère tribal — ou villages entiers partant en dissidence, après proclamation de la guerre sainte ; l'idée de panarabisme est étrangère à la masse de la population musulmane et, pareillement, celle de nationalisme algérien n'a gagné qu'une infime fraction ouverte à la compréhension des disciplines intellectuelles françaises. Dans ces conditions, l'adversaire se présente sous la forme d'une guérilla à la fois urbaine et rurale, faite surtout d'attentats individuels. Des bandes ne dépassant que rarement une centaine de hors-la-loi, pourvues d'un armement disparate, sans moyens modernes de combat, s'imposent par la terreur qu'elles répandent ; elles sévissent par le meurtre, le vol, l'incendie ; elles tendent des embuscades à de faibles détachements isolés, mais s'effacent et disparaissent devant plus fort qu'elles.

La difficulté, pour les troupes chargées de la répression, est de les atteindre. Elles doivent, à cet effet, faire preuve

d'une égale mobilité tout en disposant à la fois de la supériorité du nombre et de la supériorité de leur armement, sans que ni celle-ci ni celle-là ne les empêchent de les poursuivre jusque dans leurs repaires les plus reculés.

Effectifs, formations et leur armement, méthodes d'action, ce sont les trois termes auxquels la nouvelle armée d'Afrique a dû s'adapter.

Le total des effectifs nécessaires est considérable, plus de 400 000 hommes à l'heure où j'écris. On doit être présent et plus fort partout où se trouve quelqu'un ou quelque chose à protéger. Or à la grande majorité des autochtones dont le loyalisme est certain, mais que la peur rend passifs, s'ajoute l'extrême dissémination du peuplement européen. Tous exigent de voir leur sécurité garantie et à ce propos l'observation jadis faite par Bugeaud reste valable. Cinq jours avant l'affaire de Sidi-Brahim (23 septembre 1845) il écrivait au maréchal Soult, ministre de la guerre : « On prête en général aux troupes régulières et tacticiennes des avantages contre les irrégulières, avantages qu'elles n'ont pas quand elles sont en petit nombre ; c'est cette fausse pensée qui a été la cause de plusieurs échecs. L'organisation, la discipline et la tactique n'ont une grande supériorité que dans les nombres un peu élevés ; 6000 ou 8000 hommes des troupes actuelles de l'armée d'Afrique battraient, bien conduites, 20 000 ou 30 000 Arabes ; mais 600 à 800 hommes ne battraient pas 6000 à 8000 irréguliers. »

Les formations et leur armement. On a dit plus haut l'obligatoire « reconversion » imposée aux divisions préparées pour agir en pays rhénan. Cette nouvelle armée d'Afrique en voie de constitution est, comme la précédente, à base d'infanterie. Seul le fantassin, muni des armes qu'il peut emporter, est en mesure de poursuivre et d'atteindre le révolté. Le bataillon, formation tactique type d'autrefois, a été uniformisé à 4 compagnies ; ses moyens de transport allégés ; plus de matériel lourd inutilisable ; plus d'éléments disparates et parfois mal adaptés ; la troupe retrouve ainsi légèreté, vigueur et dynamisme, qualités indispensables à l'exécution d'une fructueuse contre-guérilla.

Certes, il n'est pas question de se priver des troupes ou engins dont l'emploi est rendu possible dans les terrains couverts et mouvementés qui dominent en Algérie. Des parachutistes y ont fait et continuent d'y faire merveille. Des hélicoptères de transport ou de combat, des avions légers d'observation et d'appui au sol y sont journellement employés. De même pour des automitrailleuses, pour des jeeps équipées de boucliers de protection, des camions blindés, tous moyens de transport ou de combat utilisés partout où existent des axes routiers, mais qui ne détrôneront ni la marche à pied, ni les équipages de bât, mulets ou ânes. Le développement des moyens de transmission est essentiel : si mobiles que soient rendues les troupes, encore importe-t-il que le renseignement leur arrive très vite afin que la réaction soit immédiate.

Enfin, la méthode générale d'emploi. Quelle qu'en soit la forme et à quelqu'échelon qu'on la fasse, la guerre, réduite à son expression de mécanique élémentaire, a toujours consisté en mouvements exécutés à partir de points fixes. Entre les procédés appliqués au début de la conquête (grand nombre de postes exigus entre lesquels se déplaçaient de minuscules colonnes) et ceux auxquels Bugeaud donnait la préférence (quelques solides points d'appui et des colonnes mobiles de 5 à 6000 hommes), auquel donner aujourd'hui la préférence ?

Car tout est cas d'espèce : l'importance tant des postes que des colonnes est fonction des possibilités adverses. On commença par une implantation des troupes au sol. Puisqu'il y avait partout à protéger, on partagea le territoire en secteurs de défense à chacun desquels on affecta une unité doublée d'une section administrative spéciale, l'équivalent des bureaux arabes d'autrefois et des affaires indigènes de naguère. Opération dénommée *quadrillage* ; elle laissait aux bandes de fellagas leur entière initiative. Afin de les en priver, il fallait introduire dans le système des colonnes mobiles ayant, avec la mission de riposte, celle d'entreprises spontanées : ce qu'en leur langage imagé les troupiers ont appelé le *grenouillage*. Dans la confusion des mesures initiales, les unités d'implantation territoriale

et celles d'action opérationnelle relevèrent de commandements différents, auxquels se mêlaient les interventions des pouvoirs civils ; d'où pullulement des états-majors, conflits d'attributions, ordres contradictoires, résultats décevants. Une conférence tenue à Alger le 13 juin dernier sous la présidence de M. Robert Lacoste, ministre résident, remit chacun à sa place dans une hiérarchie établie d'une main ferme et dès ce moment les progrès se sont affirmés dans l'œuvre de destruction des bandes rebelles.

* * *

Forgée à son tour dans la sueur et le sang, la nouvelle armée d'Afrique héritera les brillantes qualités de l'ancienne. Elle deviendra sans nul doute l'un des plus solides chaînons dans l'armature des forces françaises. Il ne faut pas toutefois qu'elle tombe dans l'erreur ayant présidé à sa naissance et s'imaginer, ainsi qu'il advint à l'armée O.T.A.N., qu'à elle seule elle puisse suffire à régler la totalité des problèmes militaires qui seraient éventuellement posés à ces forces.

La France, par sa situation géographique, est une puissance à la fois atlantique et méditerranéenne. Placée à la charnière entre les deux mers, gardienne des routes qui, par l'ouest, tournent les chaînes alpines, elle doit toujours se tenir en mesure de s'engager sur deux théâtres d'opérations de nature essentiellement différente : celui du Nord, terminus de la vaste plaine eurasiatique ; celui montagneux du Sud. Ce dernier, envisagé dans le cadre de la défense atlantique, englobe autour du Massif central, les Alpes et les Pyrénées puis, par l'Espagne ou le pont aéro-naval Marseille-Alger, se prolonge en Afrique du Nord.

A chacun de ces théâtres distincts conviennent des forces également distinctes : leur organisation dépend, en effet, non seulement des ennemis respectifs, mais encore des particularités du pays sur lequel elles auraient à agir. C'est là précisément que l'armée française d'Afrique, amalgamée avec les troupes métropolitaines de chaque zone, trouverait son terrain d'élection. Tandis que le théâtre du Nord semble initialement réservé aux corps de bataille pesamment armés, motorisés et pourvus

en abondance de tous les moyens de destruction que la science moderne peut inventer, celui du Sud convient mieux à ces « forces de terre, bien organisées et bien entraînées » auxquelles faisait allusion le maréchal Montgomery dans la critique finale de l'exercice de poste de commandement CPX6 qu'il dirigeait récemment au S.H.A.P.E. Le glorieux vainqueur d'El Alamein préconise leur emploi conjointement aux corps de bataille : « En dépit de l'accroissement des possibilités de l'aviation et des engins guidés, disait-il, des forces de terre sont vitales pour notre stratégie. Rien de ce qui a été vu ou envisagé dans le domaine des nouvelles armes ne peut se substituer à une armée de terre, laquelle occupe le territoire qui, sans elle, tomberait certainement aux mains de l'ennemi. »

C'est alors que se pose pour les deux espèces de forces la question non pas de l'unité de doctrine qui, elle, ne doit jamais subir aucun doute, mais de l'adaptation des procédés habituels de combat de chacune à un adversaire commun. Un exemple le fera mieux comprendre. En 1870, l'armée française, rompue aux pratiques de la guerre contre les Arabes se présenta avec les mêmes usages devant l'armée prussienne forgée par Moltke l'ancien. D'où les décevantes surprises par lesquelles s'ouvrirent les batailles d'Alsace et de Lorraine. Eviter le retour de pareilles erreurs fut l'une des œuvres les plus urgentes assumées par le haut commandement français sous la III^e République. En dépit du développement pris par les opérations de la conquête coloniale, les chefs militaires de ce temps, un Gallieni, un Mangin, un Gouraud, tant d'autres encore, n'eurent pas un instant l'idée de transporter en Lorraine, en Champagne ou sur la Somme les méthodes leur ayant réussi outre-mer. Affaire d'instruction chez les cadres. Cette tâche, cette sorte de symbiose intellectuelle, le personnel enseignant de l'École supérieure de guerre l'avait à peu près accomplie en 1914 quand s'ouvrit le premier conflit mondial. Il importe de la poursuivre non seulement au moyen de références historiques ou par des travaux sur la carte, mais surtout par des manœuvres soit de cadres, soit avec troupes, exécutées sur les différents théâtres

d'opérations afin d'éviter la généralisation des particularismes imposés tant à l'emploi des armes qu'à celui des armées.

* * *

Au moment de mettre le point final à cette étude, je pense au tract orgueilleux répandu en Algérie et dont l'inspiration semble partie du Caire : « Quand nous serons indépendants, nous convoiterons aussi les 300 000 kilomètres carrés que nos ancêtres ont envahis en France. Voici les limites : Poitiers, Saint-Etienne, Lyon, les environs des Alpes et des Pyrénées. Toutes ces villes étaient et sont celles de nos ancêtres. Après la guerre d'Afrique du Nord, nous allons envahir les 300 000 km. qui nous appartiennent et les ports de Marseille, Toulon et Bordeaux. Nous sommes les fils de Mohammed, prophète de l'Islam. »

Cette jactance, qu'inspire la haine et le fanatisme, se tourne vers le passé. Il vaut mieux regarder l'avenir.

On parle d'une Eurafrique capable de faire équilibre à une Eurasie que dominent déjà des conceptions politiques totalitaires : la vieille répartition géographique du monde en cinq continents se contracte ; elle n'est plus à la taille des engins modernes. Cette Eurafrique, on en prépare la fondation sur des bases économiques. Or aucune construction ne peut être solide et durable si elle ne s'accompagne d'une force destinée à lui servir de soutien : vaincre les obstacles qui limitent son expansion, la défendre contre toute puissance adverse de destruction. L'armée française d'Afrique propose précisément une synthèse entre les éléments tant européens qu'africains, disons méditerranéens, en état de constituer une force eurafricaine. Elle en représente, dès maintenant, le noyau. Troupes alpines du sud-est de la France, unités algériennes, troupes noires, bien amalgamées entre elles, si elles forment l'échelon terrestre que l'on conjuguerait aux corps de bataille dans une éventuelle bataille d'Europe, sont également la charpente d'une armée pour l'Eurafrique en projet.

J. REVOL